

INSCRIPTION DE LA MARTINIQUE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

ATELIERS DU 21 AU 26 SEPTEMBRE 2014

PROGRAMME
MEMBRES DE LA DÉLÉGATION



PROGRAMME DES ATELIERS

pour l'accompagnement de la candidature de la Martinique
à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Visite de terrain

7h - Départ de Fort de France

8h-10h - Visite de sites en bateau au départ de Saint-Pierre

12h - Point Presse au Prêcheur

14h - Visite au Domaine d'Émeraude

LUNDI 22 SEPTEMBRE

De 7h à 19h - Visites de terrain :

Séquence 1, Présentation de la forêt hygrophile : Morne Bellevue : nombreuses espèces endémiques. La Trace Morne Bellevue (Gros-Morne), Morne l'Etang, Route forestière de Pérou à croisée Félix.

Séquence 2, **Atelier n°2b** : Trace de Thomas (Morne Bigot) à Cerise (Anse d'Arlet) - Retour en bus à Fort-de-France en passant par Fonds Fleury, Petite Anse et Diamant avec des arrêts d'interprétation.

8h-9h - Rencontre en Préfecture

10h-13h - **Atelier n°1** au Conseil Régional

Présentation de la délégation au Préfet : Principes de l'atelier/Objectifs de l'inscription/Rôle des Elus

14h-17h - Séance de travail restreinte

MARDI 23 SEPTEMBRE

8h - 15h : **Atelier n°3a** : Visite de l'île sur le thème de la gestion future du bien

Thème : « Urbanisation du littoral ». (Visite : Caravelle, Ilets du Robert, Pointe littoral)

Rencontre avec le Maire du Robert

Visite des lieux emblématiques où l'urbanisation et certains projets de développement pourraient impacter la zone proposée à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

7h - 19h - Visite - **atelier n°3b** : partie Nord Nord-Ouest de l'ensemble Pelée-Piton Mont Conil par la trace de l'Anse Couleuvre à Grand-Rivière

08h30 - Marche depuis l'Anse Couleuvre

18h00 - Rencontre avec la population à l'Atrium

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

8h30 – 11h : **Atelier n°4a** au Lycée Frantz Fanon à Trinité, Séance d'information générale sur le patrimoine mondial Unesco / sensibilisation des lycéens, étudiants et enseignants / Film général de présentation – exemples d'actions

8h30–9h30 : **Atelier n°4b**, La méthode de travail, organisation technique d'un dossier de candidature, priorités internationales et éléments sur l'évaluation – Conseil régional

9h30–18h : **Atelier n°4c**, Analyse des critères – compte-rendu des préévaluations et discussion – Conseil régional

9h30–18h : **Atelier n°4d**, Analyse des critères – compte-rendu des préévaluations et discussion – Conseil régional

14h–17h : **Atelier n°5**, Montage de dossiers d'inscription / retour d'expériences / animation par les membres de l'ABFPM – Conseil régional

JEUDI 25 SEPTEMBRE

8h30–12h : **Atelier n°6a** relatif à la gestion et à la gouvernance d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (plan de gestion, gouvernance, enjeux de l'inscription).

8h30 – 13h : **Atelier n°6b**, Compte-rendu suivi d'une discussion, Présentation de la méthode d'analyse comparative, contexte régional et international, analyse comparative, cartographie (UICN)

14h – 18h : **Atelier n°7**, Etat de conservation : rappel des principes d'analyse de l'intégrité, liste des sites prioritaires, Périmètre (incluant zone tampon), Potentiel d'extension (marine, ...)

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

8h30 – 12h30 : **Atelier n°8**, Compte-rendu, suivie d'une discussion

14h – 16h : **Atelier n°9**

Plénière de restitution officielle des travaux (Conseil Régional, Préfet, DEAL, Parc naturel)

Présentation des résultats – Discussion – Exposé de la stratégie DVUE adoptée

16h – 18h : **Atelier n°10**, Évaluation de la semaine

20h – 22h : Soirée Culturelle

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES ET ÉTRANGÈRES

Philippe Lalliot, Ambassadeur de la France auprès de l'Unesco

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Perrine Laon, adjointe au chef du bureau des paysages et la publicité, animation du pôle patrimoine mondial, sous-direction de la qualité du cadre de vie

Jérôme Etifier, chargé de mission patrimoine mondial, bureau des paysages et la publicité, sous-direction de la qualité du cadre de vie

Wolfgang Borst, chargé de mission territoire d'exception, bureau des paysages et la publicité, sous-direction de la qualité du cadre de vie

ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS AU PATRIMOINE MONDIAL

Jean-François Caron et son épouse : il est à l'origine de l'inscription du Bassin Minier à l'Unesco. Président régional du groupe Europe Écologie Les Verts en Nord-Pas-de-Calais et Conseiller régional en Nord-Pas-de-Calais

Catherine O'Miel, Directrice d'études à la Mission Bassin Minier

Isabelle Longuet, Directrice de la Mission Val de Loire

Cécile Olive-Garcia, Chef de projet de la chaîne des puys - faille de Limagne

Chloé Campo de Montauzon, Déléguée générale, Association des biens français du patrimoine mondial / Secrétaire générale de la Mission Val de Loire

EXPERTS UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Thierry Lefebvre, Chargé de programme aires protégées, Comité français de l'UICN

Julien Touroult, (Muséum National d'Histoire Naturel, Service du Patrimoine Naturel) - critères 9 et 10

Joséphine Langley, spécialiste en gestion de projets liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, la

conservation de la biodiversité et les politiques environnementales, au niveau local et international

Georges Boudon, spécialiste des systèmes volcaniques insulaires français et petites Antilles, ancien directeur des observatoires volcanologiques français, chercheur à l'Institut de Physique du Globe

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION
DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE INDICATIVE DE LA FRANCE
CONCERNANT LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Synthèse du dossier de proposition d'inscription sur la liste indicative de la France pour le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des forêts et volcans de la Martinique, juillet 2014.

Les communes concernées

AJOUPA-BOUILLON
BASSE-POINTE
BELLEFONTAINE
CASE-PILOTE
DUCOS
FONDS-SAINT-DENIS
FORT-DE-FRANCE
GRAND-RIVIÈRE
GROS-MORNE
LA TRINITÉ
LE CARBET
LE DIAMANT
LE FRANÇOIS
LE LAMENTIN
LE LORRAIN
LE MARIN
LE MORNE-ROUGE
LE MORNE-VERT
LE PRÊCHEUR
LE ROBERT
LE SAINT-ESPRIT
LE VAUCLIN
LES ANSES-D'ARLETS
LES TROIS-ÎLETS
MACOUBA
MARIGOT
RIVIÈRE-SALÉE
RIVIÈRE-PILOTE
SAINT-JOSEPH
SAINT-PIERRE
SAINT-ANNE
SAINT-LUCE
SAINT-MARIE
SCHOELCHER

Partenaires et gouvernance

Autour du Conseil régional de la Martinique se rassemblent collectivités et organismes publics : Conseil général, Mairies, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), Office National des Forêts (ONF) et équipe projet de « Forêt d'exception », Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique de la Martinique, Comité Martiniquais du Tourisme (CMT), Communauté de Communes du Nord de la Martinique (CAP NORD) et équipe Projet Pays d'Art et d'Histoire autour de la Montagne Pelée, Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Agence des 50 pas, Clubs de randonnée de la Martinique, Associations culturelles et artistiques diverses, Associations écologiques diverses, Organisations patronales... Un Comité de Pilotage sera constitué pour superviser, au côté d'un Comité Scientifique, la démarche de patrimonialisation en lien avec la population. Des comités de soutiens locaux composés d'élus et d'organisations citoyennes, installés dans les communes concernées, participeront du déploiement des actions pédagogiques et de vulgarisation qui seront lancées dès l'inscription sur la liste indicative.

Comité scientifique élargi

Mesdames et Messieurs : Pascal SAFFACHE (*Université des Antilles et de la Guyane - Président du Comité Scientifique*), Patrick CHAMOISEAU (*Chargé de mission, Directeur de projet, Conseil Régional*), Alex ALLARD SAINT-ALBIN (*Naturaliste, membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel CSRP*), Jean-Pierre ARSAYE (*Créoliste*), David BELFAN (*Association le CAROUGE*), Jean-François BERNARD (*Préhistorien*), Lyne-Rose BEUZE (*Conservateur régional du Patrimoine*), Ronald BRITHMER (*Directeur du PNRM*) ; Vincent CHERY (*Directeur ONF*), Céline COISY (*Paysagiste DEAL*), Béatriz CONDE (*Association le CAROUGE*), Clarisse CORIDUN (*Animatrice du patrimoine, ville de Saint-Pierre*), Bénédicte CHANTEUR (*PNRM*), Régis DELANNOYE (*Spécialiste des Gastéropodes*), Christophe DENISE (*Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique*), Francis DEKNUYDT (*CSRP, Responsable faune pour les ZNIEFF et CSRP*), Alain DELATTE (*Naturaliste - CSRP*), Eddy DUMBARDON-MARTIAL (*Entomologiste*), Elisabeth ETIFIER-CHALON (*Botaniste, Conservatoire Botanique de la Martinique*), Jean-Pierre FIARD (*Phyto-écologie tropicale, aménagement insulaire - Responsable Flore pour les ZNIEFF - CSRP*), Léa GEORGET (*Chargée de Mission ONF pour la labellisation de la forêt des Volcans de Martinique*), Maurice HENRY (*Vulcanologue*), Vincent HUYGHUES BELROSE (*Historien - PNRM*), Thierry L'ÉTANG (*Anthropologue*), Patrick MARECHAL (*Docteur ès sciences spécialisé en Arachnologie*), Marie-Michèle MOREAU (*Conservatoire du Littoral*), Annie NOE-DUFOUR (*Archéologie, Direction des Affaires Culturelles*), Emmanuel NOSSIN (*Ethno-pharmacologue*).

Rédacteurs des contenus scientifiques du dossier de préfiguration

Mesdames et Messieurs : Pascal SAFFACHE (*Géographe, Président du Comité scientifique*), Patrick CHAMOISEAU (*Écrivain, Directeur de projet*), Alex ALLARD SAINT-ALBIN (*Naturaliste*), Céline COISY (*Paysagiste*), Francis DEKNUYDT (*Naturaliste*), Jean-Pierre FIARD (*Botaniste*), Vincent HUYGHUES BELROSE (*Historien*).

Crédit photographiques

Jean-Baptiste BARRET (*Photographe*), Jean-Pierre FIARD (*Botaniste*).

Conception graphique

Cabinet de Curiosité

Forêts et volcans de la Martinique

Cette inscription sur la liste indicative de la France (dans la perspective d'une candidature au patrimoine mondial de l'Unesco) de ce monument naturel discontinu que constitue notre ensemble volcanique et forestier, s'inscrit dans une démarche collective entreprise par la collectivité régionale depuis la nouvelle mandature.

Cette démarche suppose que nous soyons tous rassemblés, institutions, citoyens, organisations civiles, autour de cette notion de développement durable qui, bien avant l'économique, le social, ou l'environnemental, nécessite une profonde dynamique culturelle.

L'approche culturelle exige un changement de notre vision des choses et de notre manière d'agir : dégager la vision qui donne du sens à l'action, partager les enjeux, les confronter ensemble dans une gouvernance interactive et transversale. C'est ainsi que nous avons créé les zones d'attractivité régionale majeures que sont Saint-Pierre et les Trois-Îlets. Que nous nous sommes engagés résolument dans l'assainissement des espaces urbains, les mutations énergétiques, la gestion de nos eaux, la lutte intransigeante contre les pollutions, et l'orientation de notre approche économique vers une intégration optimale aux équilibres de nos écosystèmes.

C'est aussi dans cet état d'esprit que nous nous rassemblons aujourd'hui autour de ce monument naturel. Et cela, nullement dans un unique souci de protection et de gestion environnementales, mais véritablement dans la perspective d'une dynamique de développement humain dans laquelle le vivre-ensemble, l'agir-ensemble, le bien-vivre et surtout le beau-vivre, se conçoivent dans un rapport conscient actif, voire célébrant, à la totalité de notre entour vivant.

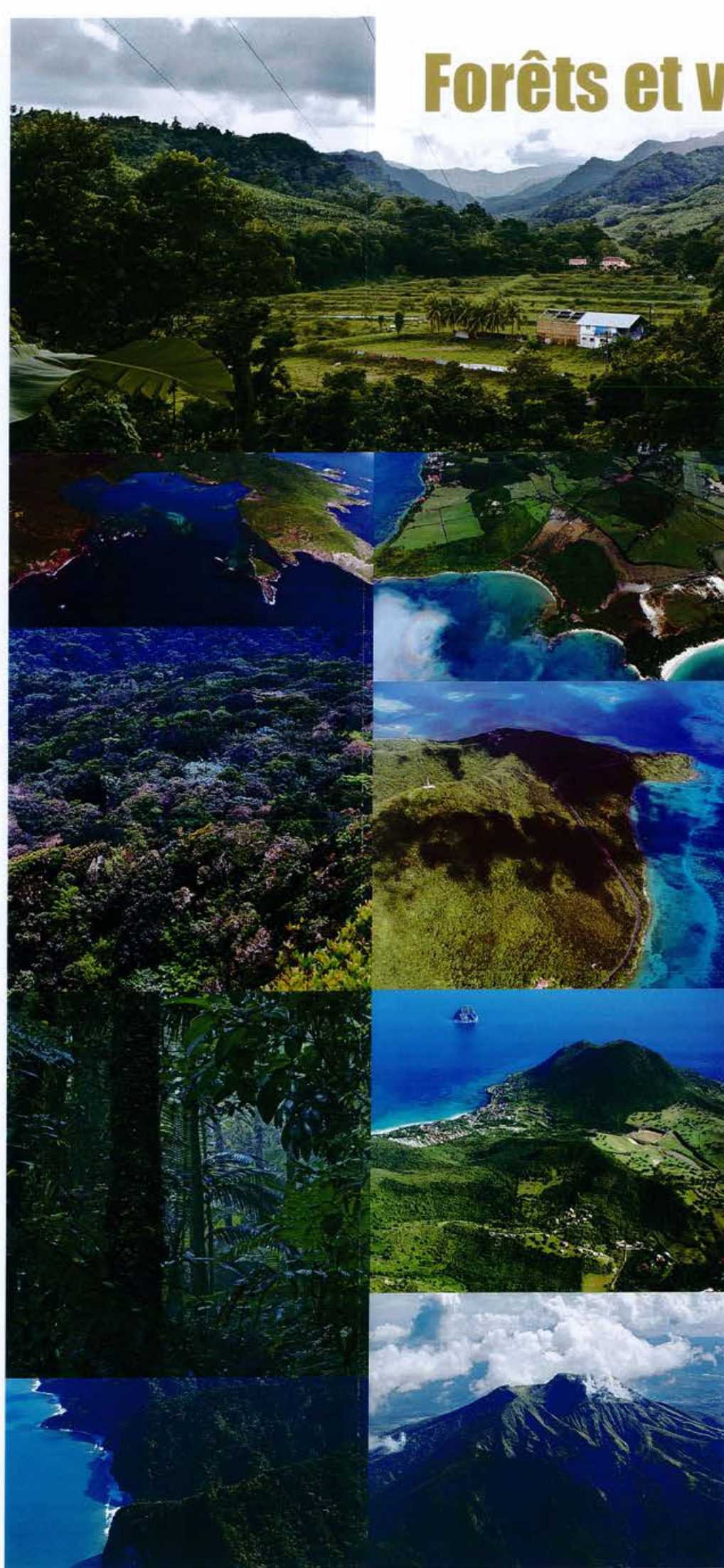
Les patrimoines, naturels et culturels, ne sont pas en dehors de nous, il faut d'abord les considérer en nous, ou nous inscrire en eux, en fils et en gardiens. Dès lors, ce que nous faisons pour eux, nous le faisons pour nous ; ce que nous faisons pour nous, nous le faisons pour eux ; et le faire ensemble au nom de toute l'humanité, nous rend meilleurs en nous installant dans la juste (et parfaitement globale) mesure de toutes choses.

Voilà le sens de cette candidature.

Serge LETCHIMY

Député et Président du Conseil Régional de la Martinique

Inscription sur la liste indicative de la France concernant le patrimoine mondial de l'humanité



Le projet de classement des aires volcaniques et forestières de la Martinique a débuté par l'inscription sur la liste indicative de la France. Cette étape inaugure un long processus qui aboutira, nous l'espérons, à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. L'intérêt de cette inscription ne se limite pas à une visibilité internationale prestigieuse capable de susciter une augmentation considérable de la fréquentation touristique (parfois de 30 à 40%), elle augure des perspectives de préservation, de gestion et de mise en valeur des patrimoines culturels et environnementaux dans une dynamique d'ensemble.

Principes et étapes

2021

Évaluation du dossier au Comité du Patrimoine Mondial : inscription / non-inscription / renvoi pour examen différé

2020

2019

Évaluation du dossier par les organismes consultatifs : ICOMOS, IUCN, ICCROM

2018

Rédaction du dossier de candidature

2017

Élaboration d'un plan de gestion pour garantir l'intégrité du Bien

2016

2015

Implication des acteurs, des gestionnaires, de la population

2014

Inscription sur la liste indicative nationale

2013

Proposition pour la déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle et préfiguration du dossier scientifique

2012

2011

Un monument naturel vivant

La Martinique, dans l'archipel des Petites Antilles, entre mer des Caraïbes et océan Atlantique, possède des espaces naturels de qualité biologique et paysagère majeurs qui sont issus de son histoire géologique unique.

Le Bien proposé à l'inscription est une mosaïque paysagère de six grandes aires géomorphologiques et orographiques d'origine volcanique : les massifs du Piton Conil, de la Montagne Pelée, du Morne Jacob et des pitons du Carbet ; les presqu'îles de la Caravelle et des Trois-Îlets ; la 6^e aire plus dispersée (la montagne du Vauclin, les mornes de Sainte-Anne, Aca, Préfontaine, David et Bois la Charles, la ravine Saint-Pierre, les pointes Bateau, Jean-Claude et de Trois-Îlets et le Rocher du Diamant, les îlets de Sainte-Anne et l'îlet chevalier). Cet ensemble est marqué par une coévolution géologique et biologique qui a conduit à une grande diversité de milieux et à un endémisme majeur. Cet ensemble constitue aujourd'hui un *hot spot* mondial de biodiversité.

Un bien archipélifique

Le Bien inscrit sur la liste de la France est constitué de six cœurs, de zones tampons et de couloirs de biodiversité. Les contours indiqués sur la carte ne sont encore qu'un schéma d'intention et devront être affinés au cours de l'élaboration du plan de gestion. La constitution de ce plan de gestion s'appuiera sur l'ensemble des acteurs, des gestionnaires et de la population. Cette phase sera l'occasion d'un travail important de concertation et de participation au cours des prochaines années. L'implication des acteurs et de la population est absolument nécessaire pour réussir l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

Un patrimoine en nous

Le Bien est aussi remarquable par la richesse et les qualités esthétiques exceptionnelles de ses paysages. Le projet d'inscription interroge sur la relation que les Martiniquais entretiennent avec les paysages de nature. Il nous pose la question de la place de ce Bien dans les pratiques de la culture populaire martiniquaise.

L'inscription au patrimoine mondial, un programme long

La phase à venir est la rédaction du dossier scientifique détaillé, la mise en place du plan de gestion et la stratégie de valorisation du Bien archipélifique. Cette étape doit mettre en avant les caractéristiques du Bien et sa Valeur Universelle Exceptionnelle. La forte mobilisation sociale constitue un atout décisif dans le processus qui s'engage. Une démarche de concertation va donc être rapidement mise en place car elle est indispensable pour réussir l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

Un premier comité scientifique réunissant des personnalités et des scientifiques de la Caraïbe a réalisé un important travail de synthèse pour préfigurer le contenu du dossier et la déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle. Un Comité scientifique international est actuellement en cours de constitution pour la suite du processus.

Carte de délimitation du Bien

